



**DÉPÔT DU BUDGET D'OPÉRATION 2023
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2023-2024-2025**

**Discours de la mairesse
Prononcé le 19 décembre 2022**

« POUR LE MAINTIEN DES SERVICES AUX CITOYENS »

Chères Valdoriennes,
Chers Valdoriens,
Kwe,
Bonjour,

Je vous présente ce soir le budget 2023 de la Ville de Val-d'Or ainsi que les projets prévus au programme triennal d'immobilisations pour 2023, 2024 et 2025.

D'entrée de jeu, la préparation de ce budget municipal a représenté un grand défi. Les membres du conseil municipal ont dû conjuguer avec un contexte économique sans précédent : l'inflation de l'ordre de 6,9 %, les taux d'intérêt qui ont plus que doublé en un an et l'augmentation importante des coûts de la construction, des matériaux et du carburant, entre autres. Ces hausses ont un impact direct sur les coûts de l'ensemble de nos services tels que le déneigement, le transport ainsi que l'entretien et la réfection du réseau routier.

Lors de la planification de ce budget, les membres du conseil ont dû faire face à des choix difficiles. On ne voulait surtout pas couper des services. Val-d'Or se démarque par ses nombreuses infrastructures qui permettent un milieu de vie agréable et animé. Nous souhaitons que l'ensemble de nos citoyens puissent continuer d'avoir accès à ces installations et activités à un coût raisonnable. C'est pourquoi la tarification de nos services demeure sensiblement la même.

Par conséquent, nos coûts d'opération 2023 surpassent la croissance de nos revenus qui proviennent à 82 % de la taxation foncière.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

Le budget d'opération que nous déposons ce soir s'élève à 69,8 M \$. Un budget équilibré qui présente une hausse de 5 M \$ par rapport à 2022 soit 7,8 %.

Dépenses

La hausse des dépenses est attribuable en grande partie au contexte économique inflationniste. Nous devons composer avec des hausses de coûts dans nos opérations quotidiennes ainsi que dans certains de nos projets. Par exemple, les coûts du déneigement ont augmenté de 20 %, le prix de l'essence a également subi une hausse importante de même que nos contrats divers et les coûts de la Sûreté du Québec.

Revenus

Les municipalités ont l'obligation de présenter un budget équilibré. Étant donné que 82 % de nos revenus proviennent de la taxe foncière (57 M \$), nous devons réfléchir sur la façon de répartir l'impact de ces hausses. Voici le résultat de notre analyse.

Les terrains vagues desservis par des services municipaux connaîtront une hausse de leur compte de taxes. Nous souhaitons inciter le développement domiciliaire des terrains qui sont disponibles pour la construction.

Nous avons choisi d'affecter 563 920 \$ de notre surplus non affecté, celui-ci étant estimé à 3 285 000 \$ à la fin de 2022. Pour une ville comparable, notre surplus accumulé est modeste. Ceci s'explique par le fait qu'historiquement, la Ville de Val-d'Or a toujours taxé ses citoyens en fonction des coûts réels de ses opérations et d'investissements. Cette façon de faire a toujours fait en sorte que les Valdoriens ont pu bénéficier d'un compte de taxes parmi les plus bas en région.

TAXATION 2023

Taxation valeur foncière

Pour équilibrer le budget 2023, le taux de taxation résidentielle sera augmenté de 0,04 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation et passera à 0,457 \$. Le taux de taxe pour la dette commune sera augmenté à 0,304 \$.

Le taux pour le logement social et l'assainissement des eaux seront maintenus respectivement à 0,01 \$ et à 0,09 \$.

Taxes des services

En ce qui a trait aux taxes de services, le taux pour le déneigement connaîtra une hausse afin de couvrir l'augmentation des coûts. Pour le taux résidentiel, c'est-à-dire lorsque la neige est poussée dans les entrées, il sera augmenté de 1,25 \$ par mètre de façade. Pour le taux commercial, c'est-à-dire lorsque la neige est poussée au centre de la rue, il sera

augmenté de 2,65 \$ par mètre de façade. Pour les secteurs ruraux, le taux fixe sera augmenté de 20 \$.

Tous les autres taux de taxes de service qui couvrent le traitement des eaux usées, la distribution d'eau potable et les ordures demeurent inchangés.

Charge fiscale moyenne

La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Val-d'Or est présentement de 287 600 \$. Pour cette valeur, le compte de taxes augmentera d'environ 7,5 %, soit légèrement au-dessus de l'indice de prix à la consommation, représentant 224 \$,

Il était malheureusement inévitable que ces hausses se reflètent sur votre compte de taxes. Cet effort supplémentaire est essentiel pour le maintien de nos services et pour ne pas se mettre en situation de vulnérabilité pour l'avenir.

Le tableau à l'écran illustre les contributions aux différents services municipaux pour une résidence moyenne. Il vous sera d'ailleurs envoyé avec votre compte de taxes en complément d'information.

SERVICE DE LA DETTE

L'endettement total net selon le dernier rapport financier vérifié 2021 est de 76,6 M \$. Les emprunts servent essentiellement à financer des projets pour soutenir notre développement, protéger l'environnement et assurer la pérennité de nos infrastructures.

Le paiement annuel dédié à la dette se chiffrera en 2023 à 14,7 M \$ (capital et intérêts) ce qui représente 21,1 % du budget. Ce paiement par rapport au total des dépenses est toujours comparable aux autres villes de taille similaire.

On continue d'affecter une somme de 725 000 \$ au service de la dette en prévision des refinancements à venir.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Le programme triennal d'immobilisation (PTI) présente les investissements que la Ville prévoit effectuer au cours des trois prochaines années. Il s'avère un outil de planification important. Le présent PTI prévoit des investissements sur trois ans de l'ordre de 93 939 500 \$ dont 32 M \$ en 2023. Sachez que plusieurs projets sont assujettis à des subventions ainsi qu'à des taxes de secteur qui viennent soutenir nos projets. Considérant ceux-ci, le financement qui revient à la Ville s'élève à 17,8 M \$ au budget 2023.

Le projet phare de 2023 sera la revitalisation du centre-ville entre la 7^e Rue et la 8^e Rue. Je vous rappelle que ce projet doit essentiellement être réalisé en raison de désuétude des réseaux d'égout et d'aqueduc qui datent des années 50.

Pour le reste, il s'agit de travaux nécessaires pour l'entretien de nos réseaux. En voici quelques exemples.

Nous poursuivons la réfection de la conduite pluviale située sous le parc Pierret près de l'aréna. La première phase des travaux fut réalisée en 2022. Il s'agit d'un investissement de 2 M \$.

La même somme sera accordée au fonçage d'un nouveau puits d'eau potable et la construction d'une nouvelle station de pompage pour desservir le village de Vassan.

Nous entamerons un important projet à l'usine d'épuration des eaux usées de Val-d'Or qui consiste à ajouter un système de déphosphatation et de désinfection pour un total de 13 250 000 \$ réparti sur deux ans. Ce projet est assujéti à une subvention gouvernementale afin de répondre aux nouvelles normes environnementales exigées aux municipalités. Un autre 500 000 \$ servira à l'achat d'un nouveau système de télémétrie à cette même usine, celui-ci datant de 1995.

Une somme d'un peu plus de 1 M \$ est réservée en 2023 pour la réfection d'infrastructures routières notamment dans le secteur Val-du-Repos. Nous avons prévu 4,7 M \$ pour la réfection de trottoirs, bordures et pavage à divers endroits sur notre vaste territoire. Mentionnons entre autres la rue des Manufacturiers, la 3^e Avenue entre la 16^e Rue et la 19^e Rue, la rue Lévis et la rue des Bosquets à Dubuisson. D'autres travaux viendront compléter des secteurs en développement afin de répondre à nos engagements envers les promoteurs tels que dans Le Versant de l'Eske et Le Domaine des Deux Lacs.

Au chapitre des bâtiments municipaux, outre la somme récurrente de 550 000 \$ pour l'entretien annuel de ceux-ci, nous allons procéder à la réfection de la toiture du Centre culturel Marcel-Monette ainsi qu'au remplacement des systèmes électriques et de ventilation de la station de pompage principal en opération depuis 1984.

Un montant de 925 000 \$ est prévu pour entretenir et améliorer certains équipements sportifs et de plein air dans la prochaine année. Cette somme comprend l'aménagement de la rampe de mise à l'eau sur la rue Élisabeth tel qu'annoncé lors du budget 2022.

Finalement, nous analyserons cette année nos besoins en transport en commun puisqu'il s'agit d'une préoccupation de plus en plus présente pour nos citoyens et une priorité pour le conseil municipal.

CONCLUSION

Vous le savez, je fais partie du conseil municipal depuis 22 ans et je peux vous dire que ce fut l'un des budgets le plus difficile auquel j'ai eu à participer. Vouloir maintenir nos services tout en considérant la capacité de payer des contribuables fut un exercice

complexe. Nous savons que les citoyens vivent les contrecoups de l'inflation et que la hausse du compte de taxes vient en ajouter. Je vous assure que les membres du conseil et l'administration ont mis tous les efforts afin de limiter les dépenses municipales tout en maintenant les services aux citoyens. Ce budget est le résultat d'une analyse rigoureuse et approfondie.

J'aimerais remercier mes collègues du conseil municipal ainsi que les membres de l'administration pour leur collaboration à l'élaboration du budget. Merci également à l'ensemble des employés municipaux qui, par leur professionnalisme et leur dévouement, assurent des services de qualité aux citoyens.

Cette présentation sera disponible sur la page Facebook, le site web de la Ville de Val-d'Or et publiée dans l'édition du 11 janvier 2023 du journal Le Citoyen.

En terminant, j'aimerais vous inviter à faire votre magasinage des fêtes dans les commerces de la ville. On ne le dira jamais assez : c'est important de favoriser l'achat local.

À toutes et à tous, en mon nom et au nom du conseil municipal, j'offre mes vœux les plus sincères pour un heureux temps des fêtes. Santé et bonheur pour la prochaine année! Soyez prudents!

CÉLINE BRINDAMOUR

Mairesse